

CADET DE LA SÉCURITÉ CIVILE / PRÉSENTATION

Dans le cadre d'un partenariat entre notre établissement et le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Loir-et-Cher, il est proposé aux lycéens de Saint Joseph de participer aux "**cadets de la sécurité civile**".

La création des cadets de la sécurité civile s'inscrit dans le cadre de la culture de la prévention et de la sécurité et des démarches citoyennes, et vise à aider l'élève ayant l'envie et la motivation de s'investir, à acquérir des compétences relatives à la sécurité civile à travers cette formation. Celle-ci sert à intégrer les valeurs citoyennes partagées par les sapeurs-pompiers, notamment la tolérance, la loyauté, le vivre-ensemble et le goût de l'effort. Le jeune va ainsi pouvoir donner le meilleur de lui-même et vivre des expériences enrichissantes, tout en prenant davantage confiance en lui et en développant le sens des responsabilités.

L'encadrement est assuré par la caserne des sapeurs pompiers de Vendôme.

La participation aux cadets de la sécurité ne nécessite aucune participation financière de la part des familles.

Les élèves n'auront pas de travail en plus, et leur implication dans cette classe peut en revanche être valorisée dans le dispositif "ParcourSup", par l'obtention d'une attestation ou de lettres de recommandations (stages, demande de formations sélectives...).

Les premières activités ont généralement lieu dans le courant du mois d'octobre, des informations plus précises seront données après les inscriptions : dates, horaires, modalités.

Nous restons à votre disposition si vous souhaitez de plus amples informations sur ce sujet et nous sommes heureux d'accueillir votre enfant dans ce dispositif.

Charles-Edouard Guilbert-Roed
Chef d'établissement